

ANNEXE 17 : LA MUTUELLE-NAISSANCE : **CONSTITUTION ET DISSOLUTION**

DOCUMENT CONCERNANT LA CONSTITUTION DE LA MUTUELLE-NAISSANCE :

VOICI LE COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE CONSTITUVE DE LA MUTUELLE-NAISSANCE DE L'UNION NATIONALE DES COMBATTANTS DE LA LOIRE-INFERIEURE :

Le 21 mars 1926, 250 membres de l'Union Nationale des Combattants de LA LOIRE-INFERIEURE étaient réunis au Théâtre APPOLO, à l'effet de constituer une Mutuelle-Naissance.

Le Président ayant ouvert la séance, il est donné lecture des Statuts, ceux-ci ayant été mis aux voix sont adoptés à l'unanimité.

Il est ensuite procédé par vote au bulletin secret à la nomination de neuf administrateurs.

Sont élus : Messieurs BARDOUL, BILLAUD, PROU, HAENTJENS, Docteur BOUTIN, POIRIER, BARILLE, DUBERN, COUETOUX.

Le Président ayant déclaré constituée la Mutuelle-Naissance de l'Union Nationale des Combattants de LA LOIRE-INFERIEURE sous réserve de l'approbation Ministérielle, la séance est levée.

VOICI LE COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA MUTUELLE-NAISSANCE DE L'UNION NATIONALE DES COMBATTANTS DE LA LOIRE-INFERIEURE DU 1^{er} AVRIL 1926 :

Le Conseil d'Administration de la Mutuelle-Naissance de l'Union Nationale des Combattants de LA LOIRE-INFERIEURE, s'est réuni le 1^{er} avril 1926, afin d'élire les membres du Bureau.

Monsieur BARDOUL ayant été désigné pour la présidence de la réunion : il est procédé par vote au bulletin secret à cette élection.

Ont été élus :

- Président : Monsieur F. BARDOUL.
- Vice-présidents : Messieurs J. HAENTJENS et A. BILLAUD
- Secrétaire : Et. POIRIER
- Trésorier : J. BARILLE.

Monsieur BARDOUL ayant remercié les membres du Conseil de leur marque de sympathie et de confiance envers lui et les membres du Bureau, la séance est levée.

DOCUMENT CONCERNANT LA DISSOLUTION DE LA MUTUELLE-NAISSANCE :

UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

Groupe de LOIRE-ATLANTIQUE

2, rue Buffon

NANTES

Société de Secours Mutuels n° 44-503

Dite « MUTUELLE NAISSANCE de l'UNION des COMBATTANTS »

DELIBERATION de l'Assemblée Générale de Dissolution :

Les membres de la Société Mutualiste dite « MUTUELLE NAISSANCE » de l'Union Nationale des Combattants, Groupe de LOIRE-ATLANTIQUE, enregistrée sous le numéro 44-503, dont le siège social est à NANTES, 2, rue Buffon, convoqués par lettre individuelle indiquant l'objet de la réunion, se sont réunis en ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE le jeudi 25 septembre 1969, 2, rue Buffon.

L'ordre du jour appelle l'Assemblée Générale à se prononcer sur la dissolution de la Société.

Après l'exposé de la situation de la Société par le Conseil d'Administration et discussion, l'Assemblée Générale adopte les résolutions suivantes :

- a) La Société est dissoute à dater du 1^{er} janvier 1969.
- b) Sont désignés pour assurer les opérations de liquidation selon les prescriptions de l'article 32 de l'ordonnance du 19 octobre 1945, portant statut de la Mutualité : Monsieur GODIN Pierre, Trésorier et Monsieur CHANTREAU Charles, Secrétaire.
- c) Ces résolutions ont été adoptées dans les conditions suivantes :
 - Nombre de membres inscrits sur les contrôles : 10.
 - Absents ou non représentés : néant.
 - Présents ou représentés : 10.
 - Votants pour l'adoption : 10.

Certifié conforme le présent procès-verbal.

NANTES, le 26 septembre 1969.

Signés du Président : Monsieur C. DE SORBAY, le Trésorier : P. GODIN et le Secrétaire : C. CHANTREAU.